VOLATILITE ELECTORALE

Définition : c'est la possibilité pour des électeurs de modifier leurs préférences politiques ou leur vote d'une échéance électorale à l'autre.

Explications

Les analyses de sociologie électorale démontraient après guerre que les électeurs étaient au final assez peu influencés par les médias, y compris – à partir des années 1950 et 1960 – par la télévision. L'appartenance à un groupe social, classe sociale et profession, ou encore l'inscription dans un système idéologique particulier (par ex.: catholicisme, mouvements laïcs) semblaient alors forger des ancrages beaucoup plus déterminants. Les échanges avec leurs proches immédiats (famille, collègues, voisins...) pesaient plus sur les choix des individus que les discours médiatiques. Il en résultait une relative stabilité des enracinements politiques et des comportements électoraux (ex.: famille communiste, famille gaulliste, France catholique conservatrice, milieux laïcs socialistes...).

Cohérence du vote d'une élection à l'autre, cohérence au sein de la famille (couple, parents/enfants), ce modèle de l'électeur dit "déterminé" s'est fragilisé à mesure que les alternances se sont multipliées à partir de 1981. Une même personne passe volontiers de droite à gauche, se risque au vote frontiste... [pour le vote « Front National », aujourd'hui « Rassemblement National »]. Toutes les trajectoires s'observent désormais.

Il serait certes absurde de diagnostiquer une volatilité généralisée. Beaucoup restent fidèles à une famille politique. Mais beaucoup aussi changent de positionnement, votent par intermittence, se décident au dernier moment.

Tendances

Le phénomène n'est pas nouveau en soi, mais il a longtemps caractérisé les groupes les moins intéressés par la politique et les moins "compétents" en ce domaine.

La volatilité d'aujourd'hui concerne également une partie de l'électorat diplômé, politisé, cultivé. Ceux qui affirment s'être finalement décidés "dans l'isoloir" désarçonnent d'autant plus les observateurs qu'ils peuvent, par leur poids, déterminer l'issue de l'élection.

Enjeux

Le phénomène de volatilité électorale rend de plus en plus difficile l'usage et l'interprétation des **sondages d'opinion politique** pour prévoir le résultat d'un scrutin.

Si le vote fonde la *légitimité démocratique* des élus (président de la République, députés, maires...), cette légitimité dépend également de la stabilité des comportements électoraux, ce que semble remettre en partie en question la volatilité électorale.

Erreurs Fréquentes

Ne pas confondre la volatilité électorale avec le vote blanc ou nul.

la **volatilité électorale** c'est la possibilité pour des électeurs de modifier leurs préférences politiques ou leur vote d'une échéance électorale à l'autre.

Le **vote nul** correspond à des bulletins déchirés ou annotés, qui ne peuvent pas être pris en compte dans les résultats de l'élection. Il est parfois difficile d'interpréter le sens d'un vote nul.

Le vote blanc consiste à déposer dans l'urne une enveloppe vide ou contenant un bulletin dépourvu de tout nom de candidat (ou de toute indication dans le cas d'un référendum). Ce type de vote indique une volonté de se démarquer du choix proposé par l'élection, mais il n'est pas compté dans les suffrages exprimés...

Sources : https://www.vie-publique.fr/fiches/23959-quest-ce-que-la-volatilite-electorale (+ mise à jour et modifications personnelles)